Canton de Vaud
Commune de Duillier

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL
Enquête publique

0 m — 250 m

ECHELLE 1:5'000

1

Approuvé par la Municipalité de Duillier dans la séance du
16 janvier 2023

Le/La Syndic _____ Le/La Secrétaire _____

2

Soumis à l'enquête publique
du 1er avril 2023 au 1er mai 2023

Le/La Syndic _____ Le/La Secrétaire _____

3

Adopté par le Conseil communal
dans la séance du _____

Le/La Président _____ Le/La Secrétaire _____

4

Approuvé par le Département compétent
le _____

La Cheffe du Département _____

5

Entré en vigueur, le _____

Mars 2023
19165-PA5000-230329.dwg

urbaplan

légende

- Limite de la révision du Plan d'affectation communal
- Limite de la Commune

Affectations principales

- Zone centrale 15 LAT
- Zone d'habitation de moyenne densité 15 LAT
- Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT
- Zone d'activités économiques 15 LAT
- Zone affectée à des besoins publics 15 LAT / 18 LAT
- Zone de tourisme et de loisirs A 15 LAT
- Zone de verdure 15 LAT
- Zone de desserte 15 LAT / 18 LAT
- Zone viticole 16 LAT
- Zone agricole 16 LAT
- Zone de protection de la nature et du paysage 17 LAT
- Zone des eaux 17 LAT
- Zone de site construit protégé 17 LAT
- Aire forestière 18 LAT, selon constatation de la nature forestière (art. 13 al. 1 Fo)
- Secteur faisant l'objet de la délimitation de lisière forestière en limite des zones constructibles (secteurs F1, F2 et F3 voir plans de constatation de nature forestière)

Contenu superposé

- SB — Secteur de protection du site bâti 17 LAT
- PNP — Secteur de protection de la nature et du paysage 17 LAT
- Espace réservé aux cours et étendues d'eau et étendue d'eau selon OEaux art. 41 a et c
- IVS d'importance nationale et cantonale, avec substance
- Parcelle soumise à la garantie de la disponibilité

Mesures de protection patrimoniales

- Objets classés monuments historiques (MH)
- Objets inscrits à l'inventaire cantonal (INV)
- Monument d'intérêt national, note 1
- Monument d'intérêt régional, note 2
- Monument d'intérêt local, note 3
- Objet bien intégré, note 4

A titre indicatif

- Périmètres des plans d'affectation légalisés,exclus de la révision
- Aire forestière 18 LAT (art. 1 RLVLFo)
- 236/301 — Région archéologique
- Protection des eaux
  - S1
  - S2
  - S3
  - Périmètre de protection des eaux
- Gazoduc
  - Tracé du gazoduc
  - Périmètre de consultation OPAM (190 m.)
- Itinéraire pédestre

Géodonnée © Etat de Vaud

Plan établi sur la base des données cadastrales fournies le 14 février 2023 par le bureau Bovard & Fritsché SA

Authentifié le : 31.03.23

E. Bovard, ingénieur géomètre breveté

Bovard & Fritsché SA
Géomatique - Génie civil - Systèmes d'information sur le territoire
Rte de St-Cergue 23 - 1260 Nyon
Tél. 022 361 17 42 - info@bfing.ch - www.bfing.ch

Coordonnées géographiques moyennes : X : 2'507'000 Y : 1'140'500

Commune de Givrins
Commune de Coinsins
Commune de Trélex
Commune de Prangins
Commune de Nyon